

# Nouveau cadre d'interventions dans le domaine du sport :

la CREUSE  
le Département

**AXE 1 : Sport et éducation à la citoyenneté**

**AXE 2 : Sport et performance**

**AXE 3 : Sport et santé / bien-être / insertion**

**AXE 4 : Sport de nature**

**+ Cadre d'intervention complémentaire**

# AXE 1 : Sport et éducation à la citoyenneté



## Objet de l'intervention

Le département, dans le cadre de ses compétences obligatoires, met en œuvre les moyens matériels en faveur de la pratique de l'éducation physique et du sport au collège.

Une participation financière est apportée pour l'utilisation des équipements sportifs non départementaux fréquentés par les collèves en fonction du type d'installation (couvert ou extérieur) et de la taille.

### Actions de formations et de sensibilisation des collégiens présents dans les sections sportives (nutrition, violence dans le sport, dopage)

- Organisation CDOS qui coordonne auprès des collèves

Favoriser la pratique du sport par la mise en place d'animations dans le cadre des 3 temps Olympiques annuels : Semaine Olympique et Paralympique, Fête du Sport, Journée nationale du sport scolaire

- Partenariat avec le CDOS (organisateur)

Apprentissage du SAVOIR NAGER et du SAVOIR ROULER, priorités ministérielles

- **SAVOIR ROULER A VELO** : soutien des actions mises en place par les têtes de réseaux – prise en charge des frais de transport d'un temps annuel départemental

- **SAVOIR NAGER** dans le cadre du « plan piscine » (partenariats collèves et Collectivités)

Afin de favoriser l'apprentissage de la natation en collège, le Conseil Départemental finance à hauteur de 12 séquences par élève de 6<sup>e</sup> le transport et l'utilisation des bassins.

Encourager la formation des dirigeants bénévoles et la recherche de nouveaux

- Soutien aux comités départementaux
- Soutien du CDOS : PSC1

Soutien apportés aux comités sportifs départementaux organisant et coordonnant le sport en milieu scolaire (UNSS, USEP).

# AXE 2 : Sport et performance

la CREUSE  
le Département

## Objet de l'intervention

**Aides financières aux clubs sportifs évoluant au niveau national qui concernent aussi bien les sports collectifs que les sports individuels.** Une intervention complémentaire pourrait être étudiée pour les associations sportives dont les équipes évoluent au plus haut niveau régional (catégories jeunes et seniors)

### **Aides individuelles aux sportifs de haut et de bon niveau :**

Le département entend aider prioritairement les athlètes de moins de 25 ans évoluant aux portes du haut niveau, et pratiquant une activité reconnue « haut niveau » par la Commission Nationale du Sport de Haut Niveau. Les athlètes qui pratiquent des disciplines « émergentes » au niveau international peuvent également y prétendre.

Cette participation financière intervient donc pour accompagner les athlètes ne bénéficiant pas des aides de l'Etat ou du Conseil Régional, ou pour les compléter dans le cas où elles s'avèreraient insuffisantes.

Enfin, le sportif doit être domicilié et/ou licencié en Creuse lors de l'instruction du dossier. Les demandes des sportifs devant pratiquer leur discipline hors du département pour accéder à des niveaux de pratique supérieurs feront l'objet d'un examen complémentaire.

### **Aides financières aux structures de formation**

Le département participe au financement des structures de formation au sein desquelles les jeunes talents peuvent concilier la pratique régulière de leurs activités et la poursuite de leurs études.

Ces structures pourront prétendre à ces aides dans la mesure où elles sont situées dans le département et labellisées par le Ministère concerné (Pôle espoir et Pôle France, Section Sportive Scolaire en collèges).

### **Les évènements sportifs d'envergure contribuant à valoriser une image dynamique et sportive de la Creuse,**

- Niveau régional minimum ou regroupant plus de 1 000 participants
- Partenaires : associations et collectivités

# AXE 3 : Sport et santé / bien-être / insertion



## Objet de l'intervention

**Accompagnement des actions de prévention de la perte d'autonomie**  
(Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie)

Accompagnement du **dispositif PEPS** : prescription d'exercice physique pour la santé  
Partenariat à élaborer avec la structure coordinatrice

**Accompagnement du déploiement du label « valides handicapés »**, permettant un accueil des personnes en situation de handicap, désirant pratiquer régulièrement une activité physique et sportive, de compétition ou de loisir, et permettant de prendre en compte les besoins inscrits dans la loi du 11 février 2005.

Concourir à **l'insertion professionnelle par le sport** : organisation d'évènements avec les entreprises, mise en réseaux, partenariats,...

**Favoriser le lien entre clubs sportifs et pratiquants par la création d'outils de communication** : documentations (guide, cartes...), internet, réunion d'informations...

# AXE 4 : Sport de nature

## Objet de l'intervention

Mise en place des actions et partenariats structurés au sein de la politique « Sports et Loisirs de Nature » adoptée en octobre 2016

Dans le cadre de la compétence sport de nature, **élaboration du plan départemental des espaces, sites et itinéraires (PDESI)** à compter de 2022

**Soutien à l'organisation d'événementiels sportifs sur des sites adaptés aux pratiques, concourant à la sensibilisation à la protection de l'environnement et à la découverte du patrimoine naturel**

Partenariat avec les comités départementaux (Challenge vert VTT, Mini Tour Creusois, challenge départemental des courses hors stade,...)  
Communication renforcée pour ces organisations (arche et stand Terrasport23, autres supports)

**Contribution à la promotion des activités et circuits sport de nature du département**

Site internet de Creuse Tourisme <https://www.terrasports23.com/>

Aide à la réalisation des calendriers départementaux des manifestations (randonnée pédestre et à vélo depuis 2017, trail depuis 2022)

**Actions éducatives et de sensibilisation à l'environnement organisées sur le site de la réserve naturelle de l'Etang des Landes**

# Cadre d'intervention complémentaire

- **Soutien à l'activité traditionnelle des associations sportives à rayonnement départemental** afin qu'elles mènent à bien leurs projets spécifiques (fonctionnement, stages, évènementiel, déplacements)
  - Soutien au CDOS, relais privilégié du Conseil Départemental dans le secteur sportif
  - Soutien aux comités départementaux
  - Soutien aux associations sportives, sans comité départemental en Creuse
- **Réalisation d'Appels A Projets annuels** – bénéficiaires : associations / collectivités
  - Un axe considéré par an, à compter de 2023 (en référence aux axes votés, voire actions auprès des EPCI)
- **Elaboration d'un schéma départemental des équipements sportifs (mise en œuvre : 2024)**

Contexte : parc vieillissant, nouvelles pratiques / nouveaux besoins, optimisation de l'action publique en rapport aux capacités budgétaires, répartition territoriale homogène des équipements, proximité d'un collège, mutualisation...

  - Définition de priorités
  - Programmation pluriannuelle
  - Concertation
  - Considérer des autres dispositifs (5000 équipements de proximités, Région, ANS,...)
- **Soutien à l'emploi sportif mutualisé au sein des Groupements d'Employeurs**
  - Critères : siège social en Creuse,
  - nombre d'emplois minimum, taux d'intervention et modalités à définir

# Cadre d'intervention complémentaire

la CREUSE  
le Département

## • Organisation d'événementiels annuels « Conseil Départemental de la Creuse »

- Objectif : faire découvrir le territoire départemental et ses sites de pratiques
- Faire découvrir et participer les habitants à une ou plusieurs pratiques sportives
- Modalité : soutien à une structure organisatrice + intervention du CD (promotion, lots, supports de communication, actions des services)
- Disciplines envisagées :
  - marathon ou semi-marathon : pour les sportifs – offre absente en Creuse D. 14 mai 2023 (1ere édition)
  - randonnée pédestre (1 secteur intercommunal / an) : tout public projet 2024 ? À étudier
  - Cycloportive de masse projet 2024/25 ? À étudier

## • Développement de la communication des organisations sportives importantes (plus de 1000 participants/spectateurs) et subventionnées de façon significative par le Département, ainsi que des opérations spécifiques (type match parrainé pour les équipes évoluant en championnat national) ou encore accueil d'événements médiatiques (point presse, tirage au sort coupes,...) :

- Arche et stand TERRASPORT23
- Support de communication de la collectivité (banderoles, oriflammes, goodies,...)
- Marque « ESPRIT CREUSE »
- Valorisation sur réseaux sociaux